

**MOTION DES 35 PARTICIPANTS A LA
REUNION D'INFORMATION SYNDICALE DU SNUDI-FO 89
EN VISIOCONFERENCE, LE 22 AVRIL 2020
SPECIALE « REPRISE DU 11 MAI »**

Nous avons, bien entendu, pris connaissance de l'annonce faite de reprise des cours et de réouverture des écoles le 11 mai.

Comme cela a été exprimé à plusieurs reprises et ce à tous les niveaux, nous exigeons que les conditions sanitaires soient réunies pour pouvoir envisager un retour en classe.

Or, fixer une date d'ouverture des écoles dès à présent, alors que l'épidémie n'est absolument pas maîtrisée, alors que les moyens de protections sont tout juste assurés pour les collègues accueillant les enfants de soignants, nous paraît incohérent à plusieurs titres :

Comment peut-on fixer une date alors que ni les conditions des garanties sanitaires ni l'organisation du déconfinement ne sont fixées ? Comment comprendre qu'en parallèle restaurants ou universités ne rouvriront pas ? Comment la garde d'enfants ou les personnes à risques peuvent-elles être prises en compte ? Comment la médecine de prévention exsangue peut-elle gérer cette reprise des personnels ? Comment envisager que l'on pourra faire respecter les gestes barrières aux élèves ? Comment comprendre dans ce cas que le baccalauréat et autres diplômes aient été annulés ? Comment entendre que les conditions de protection seraient réunies quand les mensonges à ce sujet ont fait légion depuis le début de l'épidémie ?

L'incompréhension, voire la colère, de nos collègues est grande. Elle s'exprime fortement. Nous refusons d'être de la "chair à virus", dans le seul but de renvoyer les salariés en arrêt pour garde d'enfants au travail. Nous ne sommes pas la garderie du MEDEF.

Le CHSCT M demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité. Cette condition est incontournable.

Le CHS-CT Départemental s'est exprimé également unanimement sur différents points concernant la sécurité des collègues.

**Avant d'envisager de fixer une date de reprise,
le bon sens exige que les garanties sanitaires soient fixées.**

En aucun cas ces conditions ne sont remplies. En aucun cas nous n'accepterons le retour en classe sans qu'elles le soient. Le fait que le retour soit annoncé comme progressif, ne change rien, nous exigeons en préalable à tout reprise d'activité, même partielle :

- **Le dépistage systématique de tous les personnels et des élèves ;**
- **La mise en œuvre de toutes les mesures de protection nécessaires (équipements de protection à hauteur des besoins, désinfection totale des locaux, tests quotidiens...).**

Nous envisageons l'utilisation de notre droit de retrait si ces conditions ne sont pas remplies.

Nous invitons tous les collègues à prendre position en ce sens dans leurs écoles, notamment avec les parents, les élus, les personnels municipaux...